



L'assurance perd du temps pour verser le capital

Par stephanie48

Bonjour,

Je vous interpelle cette fois ci pour ma maman.

Mon père avait souscrit une assurance vie à son nom.

Il est décédé en juillet 2009. Le 7 septembre, une employée de l'assurance a répondu à ma maman que le dossier était complet et que le capital serait verser avant le 7 novembre.

Or hier, vu qu'elle n'avait pas de nouvelles, elle appelle de nouveau l'assurance. On lui répond qu'il manque un justificatif du médecin qui a constaté et signé l'acte de décès le jour même du décès, attestant la mort pour causes naturelles.

Ma maman a mis dans le dossier un certificat de décès émis par ce même médecin.

Nous ne comprenons pas pourquoi il faut ce justificatif alors qu'il existe déjà un certificat.

Pour trouver ce médecin, elle a du appeler les pompes funèbres. Ils ont donné toutes les coordonnées de ce médecin, à titre de gentillesse car ce ne serait pas légal. Heureusement, car elle ne savait pas comment le trouver.

Mon frère et moi avons eu aussi le versement d'une assurance vie de notre papa, et le certificat du médecin suffisait.

Nous ne comprenons pas; et surtout, ils auraient pu contacter ma maman pour leur dire que le dossier n'était pas complet.

Quel recours pourrions nous faire?

Merci pour vos explications.

Bien cordialement

Par Tisuisse

Bonjour

De quoi s'agit'il exactement ? Vous semblez faire la suite d'un problème posé mais quand, sous quel titre et sous quel pseudo ?

Par stephanie48

Oups, comme j'avais écrit sur un fichier words, j'ai oublié de copier la première partie.

Excusez-moi